Interview : «Celui qui parle est exclu»

La vérité sur les francs-maçons.

Entretien avec Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, coauteurs des « Frères invisibles ».

https://www.lexpress.fr/informations/interview-celui-qui-parle-est-exclu_642089.html

Par Makarian Christian et Remy Jacqueline
Publié le 19/04/2001 à 00:00

Encore un livre sur les francs- maçons! Qu'avez-vous donc découvert de nouveau?

Ghislaine Ottenheimer Alors qu'une demande de transparence se manifeste de toute part, la franc-maçonnerie conserve un sens du secret qui pose un vrai problème à la démocratie. Ce n'est pas parce que les responsables des principales obédiences jouent la carte des médias ou que tel ou tel personnage célèbre laisse deviner son appartenance que cette fraternité se laisse percer à jour. Le fonctionnement interne, les règles de solidarité, les liens unissant les membres, tout est couvert par une chape de plomb qui protège un certain nombre de dérives, notamment un affairisme inquiétant. Or, depuis peu, des maçons révoltés, soucieux de revenir aux principes de base, ont décidé de lever le voile. Ces frères se sont décidés à parler et nous ont permis de nous infiltrer dans ce monde du silence.

Qu'en avez-vous retiré?

G.O. Nous avons, par exemple, découvert la sphère secrète des hauts grades, sur laquelle aucun ouvrage n'avait insisté jusqu'ici. Une fois passé

l'obstacle représenté par la compréhension des rites ésotériques ou folkloriques - le chevalier Kadosh, le Temple de Salomon, Hiram, etc. - il apparaît clairement que sous la dimension philosophique se cache une fonction de réseau qui a pris une part largement prépondérante. A l'origine, ce réseau visait l'efficacité dans la réalisation d'idéaux. Lorsque la maçonnerie s'est mobilisée pour le planning familial, le débat de société s'est vu accéléré par les positions avancées qu'occupaient les frères dans les écoles, les associations de parents d'élèves, les municipalités ou les ministères. Là, ils ont fait tache d'huile pour la bonne cause. Seulement voilà: les principales réformes de société souhaitées par les francs-maçons ont presque toutes été réalisées par la société civile. Il ne reste donc plus à la maçonnerie que son aspect réseau.

C'est là que le bât blesse...

Renaud Lecadre : En raison de son caractère très autocratique, la maçonnerie dépend étroitement de l'exemple qui est donné par les grands maîtres et leur entourage. Comme le pouvoir vient d'en haut, si l'on n'est pas extrêmement vigilant, le système verse dans la pure conjonction d'intérêts, d'un bout à l'autre de la hiérarchie. Or, depuis une quinzaine d'années, l'élite dirigeante a multiplié les affaires d'argent et cultivé avec le pouvoir des liens beaucoup trop étroits. Les hauts grades, totalement cooptés par l'étage supérieur de la pyramide, tissent des liens avec les dirigeants politiques ou économiques, mettent en place les échanges, définissent les stratégies et agissent au gré de leurs intérêts. Ce sont ces détournements de finalité au sommet qui ont gagné tout l'édifice et perverti l'organisation. Le nombre de francs-maçons mis en examen en est la preuve. Les pires dérives se sont manifestées dans le sud-est de la France, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où l'influence maçonnique est énorme, qu'il s'agisse de l'arsenal de Toulon ou des tribunaux de commerce. D'une façon générale, les maçons

étant traditionnellement formés à la collecte de fonds, pour leurs oeuvres ou leurs actions caritatives laïques, la tentation est grande de puiser dans la caisse, mine de rien, puis, de fil en aiguille, de mettre sur pied un véritable système de financement, voire d'enrichissement personnel. C'est ce qui est arrivé, par exemple, à Jacques Crozemarie.

L'argent ou le pouvoir? Qu'est-ce qui prime?

G.O. Les deux sont indissociables. Dans une période caractérisée par l'argent facile et la tentation de la corruption, comme c'est le cas en France depuis le milieu des années 80, les maçons se sont montrés très vulnérables. Des responsables comme Mitterrand ou même Rocard se sont servis des francs-maçons pour monter des systèmes de financement parallèle. De même que les principaux responsables de la mairie de Paris ou ceux de la région Ile-de-France. Car la maçonnerie offre le cadre idéal, notamment à travers la connexion politique-bâtiment. Et puis, quand on est borderline, quelques relations bien placées au sein de la police ou de la justice permettent au dossier compromettant de rester au bas de la pile... C'est si vrai que la juge Eva Joly vérifie désormais la présence d'insignes maçonniques ou d'un annuaire de loge dans le cadre d'une perquisition, sans que cela constitue, bien sûr, une présomption de culpabilité! Certains juges d'instruction ont d'ailleurs tendance à préférer travailler avec des femmes magistrates car, statistiquement, il y a moins de chance d'avoir affaire à des membres de la franc-maçonnerie.

Dans votre livre, vous affirmez en effet que les juges sont de plus en plus inquiets...

G.O. Oui, il y a des magistrats qui craignent de voir leur procédure annulée à cause de connexions maçonniques. L'histoire d'Albert Béberac à Lyon est à

cet égard très significative. Elle met en cause un juge, des notaires et des huissiers autour d'une vaste escroquerie financière. Au terme de plusieurs années, l'instruction n'a toujours pas avancé. Quand nous avons tenté d'obtenir des explications, la première réaction du juge concerné a été de s'indigner que nous ayons envoyé un fax à sa secrétaire faisant état de son appartenance à la maçonnerie. Au lieu de s'intéresser au contenu du dossier, le n° 2 de la Grande Loge de France (GLF) a cherché à savoir comment nous avions pu obtenir l'identité de certains frères et le nom de leurs ateliers afin de radier le coupable de cette fuite.

Iriez-vous jusqu'à dire que la maçonnerie représente aujourd'hui un milieu corrompu?

R.L. C'est un précipité de la société, une sorte de concentré. Le fait qu'elle abrite en son sein beaucoup plus de décideurs que toute autre organisation de la société produit forcément un effet de loupe. Du temps de Napoléon, il y avait bien plus de militaires dans ses rangs que dans le reste des corps constitués. De nos jours, avec la déréglementation, la privatisation, la mondialisation et la généralisation des commissions et des organismes intermédiaires, il se trouve que les sources d'influence, les positions et les personnes clefs se multiplient. De nouvelles bretelles de détournement apparaissent. Exemple type: l'affaire Elf. Au départ, cette entreprise sert aux opérations spéciales des gaullistes, puis il faut partager avec les giscardiens, les chiraquiens, les amis de Mitterrand. Les chiffres, les flux monétaires, les réseaux, le nombre de gens impliqués se ramifient à l'infini, sans compter qu'au passage certains se servent.

La maçonnerie a pourtant sa propre justice, qui est censée faire régner l'ordre et la moralité...

G.O. Officiellement, les constitutions d'Andersen, document de base des francs-maçons, imposent le respect des institutions comme celui des lois et demandent que les coupables soient sanctionnés. Elles ne prévoient pas la loi de l'omerta, car le secret a pour objet non pas de protéger les frères, mais de permettre la progression de la cause. En réalité, la justice maçonnique impose à ses membres d'en référer d'abord à leur hiérarchie avant toute action devant les tribunaux de la République. Certains se sont même fait exclure pour avoir poursuivi l'un des leurs devant la justice civile sans avoir tenu compte de la volonté des hauts grades d'étouffer l'affaire. Comment croire à l'impartialité de cette justice maçonnique? Si l'on reprend l'affaire Béberac, le principal intéressé a bien demandé à être traduit devant les instances de la GLF, mais les juges maçonniques n'ont pas les moyens de trancher et de vérifier s'il y a eu des faux en écriture.

La franc-maçonnerie n'est-elle pas, par essence, un système mafieux?

G.O. Non, on ne peut pas dire cela. Aux Etats-Unis, Bill Clinton et Al Gore ont été initiés, ils n'en ont pas honte. La maçonnerie a pignon sur rue comme une simple association d'anciens de l'université. La branche française puise ses sources dans une tradition de clandestinité et de combat clandestin, que l'on retrouve de la Révolution aux persécutions de Vichy. Ajoutez à cela la maladie du secret, typiquement française.

La franc-maçonnerie pourrait-elle fonctionner aujourd'hui sans secret?

R.L. Le secret est le premier facteur d'adhésion. C'est le principal argument de vente. Il y aura toujours des gens qui seront gênés - cadres, dirigeants de société, directeurs d'administration centrale - de livrer leur identité. Car un principe demeure: à qualité égale, je préfère un frère. C'est une réalité incontournable. Vous ne trouverez donc pas de grand maître qui souhaite

voir le secret levé. Cependant, de plus en plus de frères s'en plaignent. Une chose est sûre, en tout cas: le secret ne doit plus servir à couvrir des malversations ou des agissements condamnables.

Après tout, le secret est un droit élémentaire...

G.O. C'est ce qu'ils disent tous pour défendre leur règle de fonctionnement. Sauf que le secret auquel vous avez légitimement droit lorsque vous pratiquez le yoga, que vous êtes protestant ou que vous pêchez à la ligne n'a pas les mêmes conséquences et vous conduit rarement à poursuivre en justice ceux qui font état de ces qualités. Dans le cas des francs-maçons, ils vous traînent en justice dès lors que vous déclinez leur appartenance. Est-ce normal?

A quoi reconnaît-on un maçon?

R.L. Quand quelqu'un vous dit, au sujet d'un problème, «Je connais très bien qui il faut», le plus sûr moyen de le détecter c'est de lui demander d'où il connaît cette personne si bien placée. S'il ne la connaît pas en raison de ses études, de son milieu professionnel, d'un réseau familial ou associatif, s'il ne connaît pas non plus son épouse ou ses enfants, alors demandez-vous s'il n'est pas franc-maçon. Ce n'est pas suffisant, mais, en affinant les questions, vous pouvez le repérer au taux de décideurs haut placés qu'il prétend avoir dans sa manche.

Tout de même, il y a des francs-maçons qui travaillent aussi sur la philosophie de leur obédience...

R.L. C'est vrai, il y a un retour au travail initiatique et symbolique, notamment au Grand Orient, qui va jusqu'à remettre au goût du jour le rite égyptien de

Memphis-Israïm. Mais c'est la démonstration qu'ils se sont fourvoyés dans le monde profane. Et, encore une fois, le signe que leur science est réservée à une élite triée sur le volet. Si le travail initiatique peut être considéré comme intéressant, pourquoi faut-il encore l'envelopper de secret?

Vous ne leur concédez donc rien...

G.O. Si. Le travail initiatique, par exemple, est une excellente école de formation. De nombreux frères d'origine sociale modeste avouent avoir appris à travailler intellectuellement grâce à cela. Ils apprennent ainsi à parler en public, à présenter des notes écrites, à s'habiller ou à se présenter correctement, à savoir tenir un discours et côtoyer des gens de milieux différents.

C'est une vraie école de la deuxième chance.

R.L. Oui, mais une école qui a aussi son réseau d'anciens élèves, comme toute grande école. Une différence de taille: il n'y a aucun annuaire officiel et seuls les très hauts grades ont accès à l'ensemble des «listings».

N'est-ce pas une sorte de République parallèle, enfouie dans la recherche d'influence?

R.L. La maçonnerie fonctionne en effet comme un système parallèle. Elle a son école publique, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études, sa justice, avec le grand porte-glaive dans le rôle du garde des Sceaux, son ministre des Affaires étrangères, de la Solidarité sociale, son ministre de l'Intérieur, s'il faut obtenir des notes des Renseignements généraux sur un individu ou une organisation. C'est un Etat dans l'Etat. S'agissant d'un univers associatif ordinaire, pourquoi, après tout, ne pas

imaginer un tel système? Mais, dans le cas de la maçonnerie, ses propres institutions concurrencent directement celles de la République. Quand des magistrats sont juges professionnels au nom de la République et qu'ils exercent les mêmes fonctions au sein d'une obédience, il y a de quoi être choqué. Surtout s'ils protègent en interne des faits qui mériteraient d'être examinés par la justice profane. Par-dessus tout, c'est grave parce que de plus en plus de justiciables ordinaires se disent que s'ils ont perdu un procès ou s'ils sont mal défendus c'est parce qu'ils ne sont pas francs-maçons! La suspicion monte.

Au fond, la franc-maçonnerie n'aurait-elle pas, tout simplement, perdu son âme?

G.O. Pour une grande part, oui. Parce qu'elle a fait aboutir ses idéaux républicains: liberté d'expression, d'association... Et depuis elle s'est laissée griser par le pouvoir. Cette dérive interne fait que les francs-maçons n'ont pas su chasser les mauvais frères, tous ceux qui ne savent pas déposer les métaux à l'entrée du temple, selon l'expression consacrée. Et ce n'est pas près de changer, car celui qui parle est exclu. Or, c'est comme au Parti communiste: les gens qui ont vécu avec la maçonnerie ont l'impression d'avoir participé à quelque chose de plus grand que leur propre destin. Être exclu de cette grande famille est vécu comme une véritable épreuve.

Donc la maçonnerie est destinée à prospérer...

G.O. Dans son essence, elle est avant tout élitiste. Mais, pour rivaliser avec le Grand Orient, principale obédience, la Grande Loge de France et la Grande Loge nationale française (GLNF) ont recruté en masse à leur tour. La GLNF est passée en dix ans de 5 000 à 10 000 frères! Or l'encadrement n'a pas

suivi. L'accélération des effectifs a accompagné celle des dérives.

Quel aspect vous a le plus profondément heurté au cours de votre enquête?

G.O. Le secret. L'appartenance de certaines personnalités à la franc-maçonnerie est protégée comme un secret d'Etat. Nous avons écrit dans notre livre que Michel Roussin, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris n'était pas initié or, depuis, nous avons appris qu'il était membre de la Grande Loge unie d'Angleterre. Ce qui lui donne donc accès au réseau. Jacques Chirac, lui, est membre d'une obédience suisse très élitiste: la Grande Loge Alpina. Deux ministres de Lionel Jospin sont membres de la GLNF, réputée très à droite, ce qui fait mauvais effet. Nous n'avons pu déterminer lesquels avec certitude. Si le secret est absolument déterminant pour obtenir suffisamment d'adhérents, c'est qu'il existe un vice de base.**R. L.** Ce secret permet de se faire des relations qui ne pourraient pas être étalées sur la place publique. Pourquoi? Parce que je te coopte, je te promeus, je te protège, je te couvre, etc.

Comment réconcilier la transparence démocratique et la maçonnerie?

G.O. En Grande-Bretagne et en Italie, une loi oblige toute personne qui entre dans la police ou dans la justice à déclarer son appartenance maçonnique. C'est une excellente mesure. La France devrait s'en inspirer.